NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

OTC

FIGAROVOX/TRIBUNE – Le président azerbaïdjanais reproche à Valérie Pécresse de s'être rendue «secrètement» dans la région du Nagorny-Karabak, au centre d'un conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Patrick Karam dénonce le silence et l'inaction des responsables politiques français dans cette affaire.

Patrick Karam est docteur en science politique, vice-président «Libres !» du conseil régional d'Ile-de-France. Il est également président de la Coordination des Chrétiens d'Orient en Danger (CHREDO).

Dans une interview accordée le 12 janvier aux chaînes de télévision locales, Ilham Aliev président de l'Azerbaïdjan a déclaré, à propos de la visite de Valérie Pécresse dans la république du Haut-Karabakh, le 22 décembre 2021 : *«Si nous avions été au courant de la dernière visite illégale de Valérie Pécresse, nous ne l'aurions pas laissé repartir»*. En indiquant qu' *«il n'aurait pas laissé repartir»* Valérie Pécresse, que veut dire Ilham Aliev ? Qu'il l'aurait arrêtée, jetée en prison ? Torturée peut-être comme le sont ces prisonniers de guerre arméniens dont les tatouages représentant la croix sont actuellement brûlés au briquet pour obtenir leur conversion ?

Toute menace d'un chef d'État étranger à l'égard de nos concitoyens est, par principe, inacceptable. A fortiori lorsqu'il s'agit d'une responsable politique en campagne. Venant de tout autre qu'Aliev, un tel comportement serait pour le moins considéré comme inquiétant. Mais que penser lorsqu'il émane du dirigeant d'un pays qui est en queue de peloton dans tous les classements des organisations de défense des droits de l'homme ?

Que penser, alors que l'Azerbaïdjan a été condamné, le 21 mai 2021, par la CEDH

pour atteinte *«au droit à la vie»* du blogueur russo-israélien Alexandre Lapchine, extradé à Bakou par la dictature biélorusse en 2017 au motif qu'il avait justement visité le Haut-Karabakh, comme Valérie Pécresse, puis qui a été condamné pour ce fait à 3 ans de réclusion durant lesquels il a subi des tortures et une tentative de meurtre ?

En témoignant sur place de sa solidarité envers les Arméniens du Haut-Karabakh […] Valérie Pécresse s'était inscrite dans la continuité de son long combat pour la défense des chrétiens d'Orient, des libertés et des droits de l'homme.

Patrick Karam

Que penser quand ce même président maintient en détention environ 180 prisonniers de guerre arméniens, au mépris du droit et de ses engagements lors de l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020, dans un climat de haine raciste et de traitements innommables ?

Que penser quand ce même président, dans cette même interview, menace tout simplement d'envahir l'Arménie d'ici 6 mois, si elle ne cède pas à ses desiderata concernant l'ouverture d'un corridor qui lui permettrait d'établir une continuité terrestre avec la Turquie ?

Que penser, lorsqu'il estime que la violence militaire a définitivement réglé la question du Haut-Karabakh, et qu'il dénie au groupe de Minsk, coprésidé par la France, le droit de trouver une solution négociée au conflit ?

Que penser, quand le chef de cet État déjà placé en 168e position sur 180 pays dans le classement RSF sur la liberté de la presse est en train en ce moment même de durcir sa législation contre les journalistes ?

En témoignant sur place de sa solidarité envers les Arméniens du Haut-Karabakh encerclés, coupés du monde, que le président azerbaïdjanais voulait *«chasser comme des chiens»* mais qui s'accrochent à ce qu'il reste de leur terre ancestrale après le génocide et les différentes razzias pan turco-djihadistes, Valérie Pécresse s'était inscrite dans la continuité de son long combat pour la défense des chrétiens d'Orient, des libertés et des droits de l'homme. Comme quelques autres politiques français – très peu -, la présidente de la Région Ile-de-France est allée au Haut-Karabakh pour se rendre compte par elle-même de la situation,

témoigner et apporter un message d'espoir à ces populations assiégées.

Et la voici aujourd'hui menacée par ce dictateur, sans que les autorités françaises ne réagissent.

« La France peut-elle laisser, sans réagir, ce type de menace peser sur l'une de ses responsables et, qui plus est, de ses candidates à la plus haute fonction ? »

Patrick Karam

Emmanuel Macron, qui, au début de l'offensive militaire du régime Aliev contre le Haut-Karabakh, avait dénoncé les agissements de l'agresseur azerbaïdjanais et l'envoi de 300 djihadistes syriens sur le front par la Turquie et avait évoqué le dépassement d'une «*ligne rouge*» (un discours peu suivi d'effets), peut-il rester «neutre» face à l'importation de cette violence, fût-elle verbale – à ce stade – sur le territoire national ? Peut-il tolérer qu'elle touche l'une de ses concurrentes, qui a eu le courage de porter à Stepanakert le message que lui-même tenait devant les caméras il y a un an ?

En visant de la sorte Valérie Pécresse, l'une de nos principales responsables politiques, le dictateur azerbaïdjanais questionne les valeurs de la République en pleine période électorale et met à l'épreuve notre solidarité nationale et notre capacité à nous faire respecter.

« Par-delà tous les clivages partisans, il est grand temps de résister diplomatiquement à l'agressivité turco-azerbaidjanaise… »

Patrick Karam

La France peut-elle laisser, sans réagir, ce type de menace peser sur l'une de ses responsables et, qui plus est, de ses candidates à la plus haute fonction ? À défaut d'excuses, la moindre des choses ne serait-elle pas de rappeler son ambassadeur à Bakou et d'expulser celui d'Azerbaïdjan en France ?

Par-delà tous les clivages partisans, il est grand temps de résister diplomatiquement à l'agressivité turco-azerbaidjanaise, qui non seulement met en cause le droit à l'existence d'une nation sœur -l'Arménie – mais prétend aussi intimider nos responsables politiques.

2.Le Journal du Dimanche

17 janvier 2022

Pécresse menacée par le président de l'Azerbaïdjan : la droite parlementaire réclame l'intervention de Macron

TRIBUNE – Alors que le président de l'Azerbaïdjan s'en est pris à Valérie Pécresse, les responsables de la droite parlementaire réclament à Emmanuel Macron d'agir dans une lettre publiée par le JDD et cosignée par la majorité des parlementaires LR.

Dans une lettre adressée à Emmanuel Macron , les chefs de fils parlementaires des Républicains (LR) – le député Damien Abad, le sénateur Bruno Retailleau et le député européen François-Xavier Bellamy – demandent au Président d'exiger, au nom de la France, des excuses du président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliev, à Valérie Pécresse après ses "propos scandaleux", le 12 janvier dernier, après la visite en Arménie de la candidate LR à l'élection présidentielle. "Si nous avions été au courant de la dernière visite illégale de Valérie Pécresse, nous ne l'aurions pas laissé repartir", avait en effet déclaré le chef d'Etat. Voici leur lettre :

"Monsieur le Président de la République,

Le 12 janvier dernier, suite au déplacement de Valérie Pécresse en Arménie, le Président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliev, a fait cette déclaration : 'Si nous avions été au courant de la dernière visite illégale de Valérie Pécresse, nous ne l'aurions pas laissé repartir.' Ces propos scandaleux ne peuvent rester sans réponse de la France.

Car non seulement cette déclaration vaut appel à la haine contre une responsable publique française, Présidente de Région et candidate à l'élection présidentielle,

mais elle constitue une menace à peine voilée contre notre nation, son gouvernement et ses représentants, compte tenu des liens qui unissent notre pays à l'Arménie.

Monsieur le Président de la République, pouvons-nous tolérer qu'un gouvernement étranger interdise aux élus de la nation française de se rendre sur un territoire qui, rappelons-le, n'est pas le sien, sous peine de porter atteinte à leur liberté voire leur intégrité physique?

N'en déplaise au Président Aliev, les Français sont libres et la France est souveraine. Elle ne peut accepter aucune menace. Elle ne doit plier devant aucune intimidation. Et encore moins venant d'un autocrate qui, ayant qualifié les Arméniens de "chiens", employé des armes prohibées et des mercenaires djihadistes lors du conflit avec l'Arménie, aura constamment montré le peu de cas qu'il fait de la dignité humaine.

Aussi, Monsieur le Président de la République, nous vous demandons d'exiger, au nom de la France, des excuses solennelles de la République d'Azerbaïdjan, mais également d'envisager, si celles-ci n'étaient pas formulées dans les plus brefs délais, un rappel de notre ambassadeur. Il en va des valeurs françaises comme de l'honneur de la France.

Il en va aussi du soutien que nous devons au peuple arménien qui malgré les agressions, les provocations et les humiliations de l'Azerbaïdjan, demeure debout et digne dans l'épreuve. L'attitude de la France doit être à la hauteur du magnifique exemple que donne l'Arménie du fond de sa souffrance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération."

La liste des signataires de cette lettre publique :

- Damien Abad
- François-Xavier Bellamy
- Bruno Retailleau

Ainsi que la majorité des députés, sénateurs et députés européens LR :

Bruno RETAILLEAU, Pascal ALLIZARD, Jean-Claude ANGLARS, Serge BABARY, Jean BACCI, Jean-Pierre BANSARD, Philippe BAS, Jérôme BASCHER, Arnaud BAZIN, Bruno BELIN, Nadine BELLUROT, Catherine BELRHITI PASTORE, Martine BERTHET, Etienne BLANC, Jean-Baptiste BLANC, Christine BONFANTI-DOSSAT, François BONHOMME, Bernard BONNE, Michel BONNUS, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Gilbert BOUCHET, Céline BOULAY-ESPERONNIER, Yves BOULOUX, Toine BOURRAT, Jean-Marc BOYER, Valérie BOYER, Max BRISSON, François-Noël BUFFET, Laurent BURGOA, Alain CADEC, François CALVET, Christian CAMBON, Agnès CANAYER, Jean-Noël CARDOUX, Anne CHAIN-LARCHE, Patrick CHAIZE, Pierre CHARON, Alain CHATILLON, Marie-Christine CHAUVIN, Guillaume CHEVROLLIER, Marta de CIDRAC, Edouard COURTIAL, Pierre CUYPERS, Laure DARCOS, Mathieu DARNAUD, Marc-Philippe DAUBRESSE, Annie DELMONTKOROPOULIS, Patricia DEMAS, Catherine DEROCHE, Chantal DESEYNE, Catherine DI FOLCO, Sabine DREXLER, Catherine DUMAS, Françoise DUMONT, Laurent DUPLOMB, Dominique ESTROSI-SASSONE, Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, Gilbert FAVREAU, Bernard FOURNIER, Christophe-André FRASSA, Pierre FROGIER, Laurence GARNIER, Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, Fabien GENET, Frédérique GERBAUD, Béatrice GOSSELIN, Daniel GREMILLET, Jacques GROSPERRIN, Pascale GRUNY, Charles GUENE, Daniel GUERET, Jean-Raymond HUGONET, Jean-François HUSSON, Corinne IMBERT, Micheline JACQUES, Else JOSEPH, Muriel JOURDA, Alain JOYANDET, Roger KAROUTCHI, Christian KLINGER, Marc LAMENIE, Florence LASSARADE, Daniel LAURENT, Christine LAVARDE, Antoine LEFEVRE, Dominique de LEGGE, Ronan LE GLEUT, Henri LEROY, Stéphane LE RUDULIER, Brigitte LHERBIER, Gérard LONGUET, Vivette LOPEZ, Viviane MALET, Didier MANDELLI, Thierry MEIGNEN, Marie MERCIER, Sébastien MEURANT, Brigitte MICOULEAU, Alain MILON, Albéric de MONTGOLFIER,. Philippe MOUILLER, Laurence MULLER-BRONN, Philippe NACHBAR, Louis-Jean de NICOLAY, Sylviane NOEL, Claude NOUGEIN, Olivier PACCAUD, Jean-Jacques PANUNZI, Philippe PAUL, Cyril PELLEVAT, Philippe PEMEZEC, Cédric PERRIN, Annick PETRUS, Stéphane PIEDNOIR, Kristina PLUCHET, Rémy POINTEREAU, Sophie PRIMAS, Catherine PROCACCIA, Frédérique PUISSAT, Isabelle RAIMONDPAVERO, Jean-François RAPIN, Damien REGNARD, Evelyne RENAUD-GARABEDIAN, Marie-Pierre RICHER, Olivier RIETMANN, Bruno ROJOUAN, Hugues SAURY, Stéphane SAUTAREL, René-Paul SAVARY, Michel SAVIN, Elsa SCHALCK, Vincent SEGOUIN, Bruno SIDO, Jean SOL, Laurent SOMON, Philippe TABAROT, Claudine THOMAS, Anne VENTALON, Cédric VIAL, Jean-Pierre

VOGEL.

ABAD Damien, ANTHOINE Emmanuelle, AUBERT Julien, AUDIBERT Edith, BASSIRE Nathalie, BAZINThibault, BAZIN-MALGRASValérie, BEAUVAIS Valérie, BENASSAYA Philippe, BLIN Anne-Laure, BOELLE Sandra, BONNIVARD Emilie, BONY Jean-Yves, BOUCARD Ian, BOUCHET Jean-Claude, BOUCHET BELLECOURT Sylvie, BOULEY Bernard, BOURGEAUX Jean-Luc, BRENIER Marine, BRETON Xavier, BROCHAND Bernard, BRUN Fabrice, CARREZ Gilles, CATTINJacques, CHERPIONGérard, CINIERIDino, CIOTTI Eric, CORDIER Pierre, CORNELOUP Josiane, CORNUT-GENTILLE François, DALLOZ Marie-Christine, de GANAY Claude, de LA VERPILLIERE Charles, DEFLESSELLESBernard, DELATTE Rémi, DESCOEUR Vincent, DI FILIPPO Fabien, DIARD Eric, DIVE Julien, DOOR Jean-Pierre, DUBOIS Marianne, DUBY-MULLER Virginie, DUMONT Pierre-Henri, FERRARA Jean-Jacques, FORISSIER Nicolas, GAULTIER Jean-Jacques, GENEVARD Annie, GOSSELIN Philippe, GRELIER Jean-Carles, GUION-FIRMIN Claire, HABERT-DASSAULT Victor, HERBILLON Michel, HEMEDINGER Yves, HETZEL Patrick, HUYGHE Sébastien, JACOB Christian, KAMARDINEMansour, KUSTER Brigitte, LARRIVE Guillaume, LE FUR Marc, LE GRIP Constance, LEVY Geneviève, LORION David, LOUWAGIE Véronique, MAQUET Emmanuel, MARLEIX Olivier, MENUEL Gérard, MEUNIER Frédérique, MEYER Philippe, MINOT Maxime, NURY Jérôme, PAUGET Éric, PERRUT Bernard, PETEX-LEVET Christelle, POLETTI Bérengère, PORTE Nathalie, POUDROUX Jean-Luc, PRADIE Aurélien, QUENTIN Didier, RAMADIER Alain, RAMASSAMY Nadia, RAVIER Julien, REDA Robin, REISS Frédéric, REYNES Bernard, ROLLAND Vincent, SAVIGNAT Antoine, SCHELLENBERGER Raphaël, SERMIER Jean-Marie, SERRE Nathalie, TABAROT Michèle, TEISSIER Guy, THERRY Robert, THIERIOT Jean-Louis, TRASTOUR-ISNART Laurence, VALENTIN Isabelle, VIGIER Jean-Pierre, VIRY Stéphane.

Nathalie COLIN-OESTERLÉ, Arnaud DANJEAN, Geoffroy DIDIER, Agnès EVREN, Brice HORTEFEUX, Nadine MORANO, Anne SANDER.

3.Les Nouvelles d’Arménie

16 janvier 2022

Valérie Boyer apporte son soutien à Valérie Pécresse – Nouvelles d'Arménie en

Ligne (armenews.com)

Valérie Boyer apporte son soutien à Valérie Pécresse

Personnalité forte et incontournable du paysage politique, la sénatrice (LR) Valérie Boyer a accordé une interview à NAM et à armenews.com.

Dans nos colonnes, elle dénonce les « menaces de mort » du président autocrate azerbaïdjanais Ilham Aliyev à l'encontre de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et candidate (LR) à l'élection présidentielle.

Sans complaisance avec l'exécutif, Valérie Boyer pointe également le silence assourdissant du président de la République Emmanuel Macron, de l'UE, ainsi que celui du Quai d'Orsay, qui se drape d'une neutralité complice après les nombreuses attaques ciblant les Républiques d'Arménie et d'Artsakh.

Rappelons que la France et les États-Unis siègent auprès de la Russie dans le Groupe de Minsk qui a mandat pour régler le conflit du Haut-Karabakh.

Comme ses collègues Eric Ciotti, Bruno Retailleau, Michel Barnier et Gérard Larcher entre autres, elle sera un soutien de poids auprès de Valérie Pécresse pour mener la campagne présidentielle.

Modèles d'intégration républicaine, les 400 000 électeurs français d'origine arménienne, préoccupés par l'épuration ethnique que subissent les arméniens, les détentions arbitraires de soldats et de civils, ainsi que des destructions massives des lieux culturels et cultuels par les hordes azéries, seront indiscutablement des acteurs majeurs dans les prochaines élections présidentielle et législatives.

NAM – Mme la Sénatrice, après les menaces du président azéri Aliyev à l'encontre de Valérie Pécresse suite à son voyage en Arménie et en Arstakh avec le président du groupe LR au Sénat Bruno Retailleau, l'ex- commissaire européen et ex-ministre des Affaires étrangères Michel Barnier et le coprésident du CCAF et directeur de NAM Ara Toranian, la France doit-elle réagir et pourquoi ?

1. **Boyer –**Tout d'abord je veux saluer leur engagement sincère, constant et

ancien.

Permettez-moi de rappeler que Valérie Pécresse, comme Bruno Retailleau, en tant que Présidents de Région et parlementaires ont conduit de nombreuses actions en France en faveur des minorités persécutées dans leurs pays d'origine. Ils se sont rendus à plusieurs reprises au chevet des chrétiens d'Orient, des Yezidis et des Kurdes en Irak, au Kurdistan.

Après la guerre des 44 jours ce déplacement s'imposait, il était organisé sous l'égide du soutien aux chrétiens d'Orient.

Ce récent conflit est complexe et n'est pas un simple conflit régional.

L'aspect persécution des chrétiens est une dimension à souligner.

Les déclarations d'Iman Aliyev à Bakou le 20 novembre 2020 se vantant de « chasser les arméniens d'Artsakh comme des chiens » et celles d'Erdogan « le Haut Karabakh redevient un pays de l'Islam et reprend sa place à l'ombre du croissant » ne laissent aucun doute sur leurs belliqueuses motivations qu'ils ont hélas mis à exécution.

La France est liée depuis des siècles à l'Arménie, premier royaume chrétien du monde. Son dernier roi Lévon VI repose dans la nécropole des rois de France à la basilique Saint Denis. Nous partageons malgré notre éloignement la même civilisation, les mêmes valeurs. La France ne peut rester silencieuse et inerte face à l'agressivité Turco-Azérie, elle doit plaider et convaincre ses partenaires de l'Union des enjeux de préservation de l'Arménie.

NAM – Que penser du silence du Chef de l'Etat français et du Quai d'Orsay, notamment lorsque Aliyev menace d'envahir l'Arménie ?

Boyer – Aucune réserve diplomatique ne peut justifier que la France comme l'Europe laissent lâchement l'intégrité territoriale d'un pays souverain comme l'Arménie d'être constamment menacée. Les français savent, depuis Victor Hugo que «la France tient toujours le flambeau des nations».

Depuis le cessez-le-feu tous les jours les arméniens, en particulier ceux de la région du Syunik, sont harcelés, nargués et parfois lâchement tués par des Azéris, alors qu'ils sont seuls dans leurs champs et tentent cueillir leurs fruits, réparer des conduites d'eau, cultiver leurs terres.

Toutes ces exactions sont commises dans l'indifférence internationale.

Ce couloir du Syunik offre à l'Arménie une frontière, qui n'est ni Turque ni Azerbaidjanaise mais Iranienne, et permet de ne pas être encerclée par des ennemis particulièrement offensifs.

Mais le dessein panturquiste agressif et mégalomane d'Erdogan revendique cette région pour créer un couloir turcique d'Istanbul à la frontière chinoise !

Le gouvernement français s'est réfugié derrière la neutralité pendant le conflit de 2020 alors que la France est membre du groupe de Minsk. Les autres pays de l'Union ont eu la même regrettable attitude.

Seule la Russie, membre du groupe de Minsk, a fini par intervenir et faire en sorte que l'armée Azérie soutenue par la Turquie ne se rende pas au delà de l'Artsakh. Aujourd'hui se sont les soldats russes qui font face aux Turcos-azéris dans le couloir de Latchine.

Pendant le conflit de 2020 c'est le Parlement qui a été l'honneur de la diplomatie française. Le Senat a voté le 25 novembre 2020 une résolution reconnaissant l'Artsakh suivi par l'Assemblée nationale.

Cette initiative de la diplomatie parlementaire française a permis de dire au monde que les Arméniens n'étaient pas abandonnés.

Je souhaite qu'elle soit suivie d'autres soutiens même si je déplore l'inertie de l'Union Européenne et le silence assourdissant de l'OTAN.

Aujourd'hui alors qu'une personnalité politique de premier plan, une femme d'Etat, Valérie Pécresse, candidate à la Présidence de la République, est menacée de mort par le président Aliyev, le gouvernement français poursuit son mutisme et n'a toujours pas réagit. L'ambassadeur d'Azerbaïdjan n'a même pas été convoqué pour s'expliquer. Cette attitude n'est pas à la hauteur des engagements de la France et ne saurait être justifiée par des considérations partisanes. Cette inertie, ce silence sont effectivement choquants.

Je soutiens la démarche de Valérie Pécresse qui dépose plainte par la voix de son avocat Maitre de Monbrial et espère que le gouvernement, le président de la République mettront fin à ces menaces

Le gouvernement devrait être interrogé au Parlement dès la semaine prochaine et devra répondre à la représentation nationale pour cette attitude.

Je souhaite qu'il ne se dérobe pas une nouvelle fois et que les « Lumières françaises » ne restent pas encore éteintes à l'heure où notre pays pourrait rayonner à travers la présidence française de l'UE.

NAM – Comme de nombreux parlementaires français, vous êtes sur la liste noire de l'Azerbaïdjan. Que vous inspirent les propos d'Aliyev à l'encontre de Valèrie Pécresse ? Rappelons que vous avez effectué plusieurs voyages en Arménie et en Arstakh.
Ces déclarations vous surprennent-elles ?

Boyer – Quiconque ne connait pas le dictateur Aliyev pourrait être surpris qu'un chef d'Etat menace une ancienne ministre, présidente de la plus grande région d'Europe et candidate à l'élection présidentielle française, parce qu'elle s'est rendue dans un pays souverain reconnu par la communauté internationale : en Arménie et en Artsakh, dans la zone restée arménienne, après la terrible guerre des 44 jours.

Pourtant ces menaces s'inscrivent dans la droite ligne de la diplomatie de la menace pratiquée par Aliyev à l'encontre des personnalités, notamment politiques, qui, comme moi, se sont rendues en Artsakh. Elles ont été menacées par Aliyev et sont inscrites sur une liste noire tenue par l'Azerbaïdjan qui les considère comme « personae non gratta ».

Cette démarche agressive est assez inédite dans le paysage diplomatique international.

Effectivement depuis 2011, date de mon premier voyage en Artsakh, j'ai été menacée et inscrite sur cette liste de « personae non gratta ».

Bien sûr, ces intimidations et les grossièretés qui les accompagnent ne me font pas céder.

Je considère que ce sont des décorations qui signent mon engagement et le fortifie !

Malgré les nombreuses menaces dont j'ai pu faire l'objet, et bien que

parlementaire française, je n’ai eu aucun signe de soutien du Quai d’Orsay.

Je me suis rendue de nombreuses fois en Arménie et en Artsakh, et chaque fois que je suis allée en Arménie, j’ai souhaité me rendre en Artsakh.

Mon dernier déplacement a eu lieu la semaine du 24 avril 2021.

Après les cérémonies de commémorations du génocide de 1915 à Erevan, la délégation composée de mes collègues parlementaires et de moi-même, membres du Cercle d’amitié de l’Artsakh, a été la première à pouvoir se rendre en Artsakh.

Ce déplacement a été particulièrement douloureux tant le pays est meurtri.

Je ne peux oublier les tombes fleuries par les mères des enfants-soldats d’à peine 20 ans morts sous les drones turcos-azéris.

Je n’oublie pas qu’Aliyev, tout comme son allié Erdogan, maintiennent une attitude constante dans leurs obsessions arménophobes, négationnistes et nationalistes.

Je vous présente deux exemples :

la visite d’Aliyev et d’Erdogan à Chypre, en zone neutre à Varosha, pour célébrer leur victoire sur l’Arménie après la guerre des 44 jours. Ceci constitue en soit une provocation à l’égard des pays de l’union européenne,

Rappelons que depuis 1974 la Turquie occupe une partie d’un pays de l’Union Européenne : Chypre.

le parc des trophées crée par Aliyev à Bakou où sur cinq hectares s’exposait la haine envers les arméniens.

Le seul objectif était de mettre en scène l’humiliation des arméniens vaincus en 2020 afin de préparer les Azéris à l’étape suivante : très clairement en finir avec les « restes de l’épée », sinistre formule employée par les nationalistes turcs pour qualifier les arméniens survivants du génocide de 1915.

Non ! Je ne suis pas surprise de ces menaces mais consternée du silence du gouvernement Français, comme celui des Européens, alors que les délires génocidaires de la Turquie et de l’Azerbaïdjan ne sont même pas dissimulés et parfois même vantés

Ce silence est d’autant plus pathétique et inquiétant à la veille de la présidence française de l’Union européenne.

La démarche sincère et courageuse de Valérie Pécresse, cohérente avec ses engagements, donne à espérer à la France l’amitié franco-arménienne et la pérennité de l’Arménie.

Propos recueillis par Alain Sarkissian

Photos : Valérie Boyer

Valérie Boyer, alors députée, a été à l’origine de la création du groupe d’études chrétiennes d’Orient avec Valérie Pécresse et d’autres parlementaires à l’assemblée nationale. Elle est aujourd’hui vice-présidente du « Groupe de liaison, de réflexion, de solidarité avec les chrétiens, les minorités au Moyen-Orient et les Kurdes », présidé par Bruno Retailleau.

4.Le Courrier d’Erevan

18 janvier 2022

La Russie craint que les coprésidents du groupe de Minsk de l’OSCE ne puissent pas se rendre au Karabagh

La Russie est préoccupée par le fait que les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE ne puissent pas se rendre au Karabakh, a déclaré Alexander Loukashevich, représentant permanent de la Russie auprès de l'OSCE, lors d'un briefing en ligne.

"*Nous sommes préoccupés par le fait que les coprésidents n'ont pas encore eu la possibilité de se rendre dans la région, de se familiariser avec la situation, de définir des mesures concrètes pour aider les parties à établir des contacts entre*

les citoyens, à résoudre les problèmes humanitaires", a déclaré M. Loukashevich.

Il espère que cette visite aura lieu dans un avenir proche.

Évoquant la situation dans le Haut-Karabakh, M. Loukashevich a noté que malgré certains incidents, grâce aux efforts de la Russie, il a été possible de maintenir la stabilité dans la région. Selon lui, la stabilisation de la situation a permis d'aborder d'autres questions, telles que le déblocage des routes, les discussions sur la plateforme "3 + 3", etc.

Source: Armenpress

5.Les Nouvelles d'Arménie

18 janvier 2022

Le « corridor du Zanguezour » déjà sur les rails ?

Premier effet sans doute des négociations qui ont été engagées à Moscou le

vendredi 14 janvier entre les envoyés spéciaux d'Arménie et de Turquie sur les modalités d'une normalisation entre les deux pays, le gouvernement arménien a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mission de coordonner les travaux visant à remettre en état la voie ferrée reliant l'Azerbaïdjan à son enclave du Nakhitchevan et au-delà la Turquie via la province méridionale arménienne du Syounik. On n'utilise pas certes le terme de « corridor du Zanguezour » à Erevan pour désigner la réfection de cet axe majeur dont l'Azerbaïdjan, avec le soutien de la Turquie, réclamaient avec insistance la réouverture depuis la défaite arménienne dans la guerre du Karabagh de l'automne 2020. Bakou exige en outre la souveraineté sur cet axe ferroviaire et routier fermé depuis 1993 pour cause de blocus imposé par l'Azerbaïdjan et dont une cinquantaine de km longent la frontière irano-arménienne, vitale pour Erevan. L'Arménie a refusé cette condition à plusieurs reprises, mais les négociations « sans conditions préalables » sur la normalisation des relations arméno-turques qui se sont tenues à Moscou ont mis l'accent, côté turc, sur le fait qu'une normalisation des relations arméno-turques en passait par une normalisation arméno-azérie. Enjeu majeur des négociations à venir donc, la question de la souveraineté sur cet axe ferroviaire qui est d'une importance majeure pour l'Arménie aussi, puisqu'il relie Bakou à Erevan et à Gyumri et pourquoi pas, à Erzeroum, si une normalisation arméno-turque permet la réhabilitation de la voie ferrée transfrontalière en friche depuis plus de 30 ans et qui avait été contournée à grands frais par un axe alternatif reliant la Turquie à l'Azerbaïdjan via la Géorgie. Le tronçon de voie ferrée arménien d'une longueur de 45 kilomètres devrait s'intégrer dans un projet plus vaste d'axes et de liens de transport entre les deux pays du Sud Caucase envisagé dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu négocié le 9 novembre 2020 par la Russie qui avait mis fin à six semaines de guerre au Karabagh et des arrangements conclus entre Bakou et Erevan dans la foulée sous l'égide de Moscou. Le premier ministre arménien Nikol Pachinian et le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev avaient fait état de progrès décisifs vers la mise en œuvre du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire reliant le Nakhitchevan au reste de l'Azerbaïdjan après une rencontre à la mi-décembre à Bruxelles en marge d'un sommet européen. Le vice-premier ministre arménien Mher Grigorian avait par ailleurs confié au Service arménien de RFE/RL que la construction du tronçon arménien coûterait quelque 200 millions de $ à Erevan, les travaux devant durer environ trois ans. Mais Grigorian n'avait pas précisé quand débuteraient ces travaux. Le groupe de travail formé par le gouvernement de N.Pachinian à la fin de la semaine dernière est chargé d'étudier les modalités

pratiques du projet de transport. Il sera dirigé par Artaches Tumanian, ancien ambassadeur de l'Arménie en Iran, un pays qui encourage la réouverture des axes de transit dans la région comme le dialogue arméno-turc. Le groupe est composé de neuf représentants du gouvernement et des transports ferroviaires ainsi que de spécialistes du génie civil. Tumanian, qui est aussi un conseiller de Pachinian, n'a pourtant pas souhaité communiquer avec la presse après l'annonce relative au lancement du projet. Pachinian avait insisté le mois dernier sur le fait que l'axe ferroviaire serait aussi bénéfique à l'Azerbaïdjan qu'à l'Arménie. "Cet axe donnera à l'Arménie l'accès à la Russie et à l'Iran, alors que l'Azerbaïdjan aura une connexion ferroviaire avec le Nakhitchevan", avait notamment déclaré le premier ministre arménien. Mais les opposants et détracteurs de Pachinian se montrent pour le moins sceptiques concernant les avantages économiques que pourrait retirer l'Arménie de ce projet. Suren Parsian, un économiste proche de l'opposition, estime ainsi qu'il s'agit avant tout et surtout d'une initiative à caractère politique. "Nous surestimons souvent la portée de cette réouverture des infrastructures de transport", a notamment déclaré Parsian, cité par RFE/RL en ajoutant : "Certes, l'Arménie a besoin d'axes ouverts et d'options alternatives. Mais cela ne soit pas être présenté comme la solution miracle". S'ils semblaient avoir bien progressé sur la question d'une liaison ferroviaire, Aliev et Pachinian n'avaient pas été en mesure en revanche d'aplanir leurs différences sur le statut, pourtant crucial, de l'axe routier qui devra aussi relier l'Azerbaïdjan au Nakhitchevan via le Syounik. La question de la souveraineté y est posée de manière bien plus évidente que pour ce qui concerne le train… qui ne fait que passer ! Ce n'est pas le cas des voitures et des poids-lourds, qui doivent s'arrêter à des poste-frontière dont Bakou ne veut pas entendre parler. Aliev avait ainsi déclaré avant sa rencontre du 14 décembre avec Pachinian à Bruxelles que les biens et les personnes passant par ce "corridor du Zanguezour " devaient être exemptés de contrôle aux frontières arméniennes. Une exigence qu'a rejetée Pachinian.

6.Les Nouvelles d'Arménie

17 janvier 2022

Une commission est chargée de la restauration des voies de chemin de fer

Sur décision du Premier ministre arménien Nikol Pachinian, un groupe de travail a été créé pour s'occuper de la restauration des voies ferrées de Yeraskh (province arménienne d'Ararat) à la frontière avec l'exclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan et à travers la sous-région de Meghri qui est dans la province du Syunik.

Le groupe de travail, composé de dix membres, est dirigé par Artashes Tumanian, ancien ambassadeur en Iran, qui a été nommé conseiller de Pachinian après sa démission. M. Tumanian doit rendre compte de l'avancement des travaux au Premier ministre tous les trois mois.

Lors de leur rencontre du 14 décembre à Bruxelles, à l'initiative du président du Conseil européen Charles Michel, le Premier ministre arménien et le président azerbaïdjanais ont reconfirmé leur accord antérieur sur la restauration du chemin de fer qui reliait Yeraskh à Julfa et Ordubad au Nakhitchevan et de là à Meghri. Une fois restaurée, la voie ferrée s'étendra jusqu'à Horadiz en Azerbaïdjan.

Selon M. Pachinian, le chemin de fer fonctionnera conformément aux règles internationales acceptées en matière de frontières et de douanes, selon le principe de réciprocité, sous la souveraineté et la juridiction des pays.

L'Arménie aura accès à l'Iran et à la Russie grâce à ce chemin de fer, et l'Azerbaïdjan disposera d'une liaison ferroviaire avec son enclave du Nakhitchevan.

Selon les estimations du ministère arménien de l'économie, la construction du chemin de fer Yeraskh-Julfa-Ordubad-Meghri-Horadiz pourrait coûter 1,2 milliard de dollars. Auparavant, le ministre arménien de l'économie, Vahan Kerobyan, avait déclaré que la construction de la section ferroviaire de 45 km de long passant par Meghri pourrait nécessiter environ 200 millions de dollars.

Avec Arka

7.Nor Haratch

15 janvier 2022

Première réunion des représentants spéciaux de l'Arménie et de la Turquie (norharatch.com)

Première réunion des représentants spéciaux de l'Arménie et de la Turquie

Les représentants spéciaux pour le processus de normalisation entre l'Arménie et la Turquie, le vice-président du Parlement arménien, Rouben Roubinian, et l'ambassadeur, Serdar Kılıç on tenu leur première réunion le 14 janvier à Moscou.

Au cours de leur première rencontre, menée dans une atmosphère positive et constructive, les représentants spéciaux ont échangé leurs vues préliminaires concernant le processus de normalisation par le dialogue entre l'Arménie et la Turquie.

Les parties ont convenu de poursuivre les négociations sans conditions préalables en vue d'une normalisation complète. La date et le lieu de leur deuxième réunion seront décidés en temps voulu par la voie diplomatique.

L'UE a salué la volonté de la Turquie et de l'Arménie de travailler à la normalisation des relations entre les deux pays par l'intermédiaire de son porte-parole principal pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Peter Stano.

« La première réunion des envoyés spéciaux ce vendredi a été un pas en avant important et l'Union européenne encourage la Turquie et l'Arménie à faire davantage d'efforts à cet égard », a-t-il déclaré.

Selon le porte-parole, toute nouvelle mesure concrète vers la normalisation des relations serait une bonne nouvelle pour la stabilité régionale et les perspectives

de réconciliation et de développement économique.

« La normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie est d'une importance capitale pour l'UE dans son engagement avec les deux pays. Depuis 2014, l'UE a fourni plus de 4,5 millions d'euros à des projets visant à préparer le terrain pour la normalisation des relations dans un certain nombre de domaines tels que l'économie, la culture, l'éducation et les échanges de communication. L'UE est prête à apporter un soutien supplémentaire à d'éventuelles étapes supplémentaires vers la normalisation des relations », a conclu Peter Stano.

Le ministère russe des Affaires étrangères a quant à lui publié une déclaration sur cette première réunion. « Les parties ont montré qu'elles étaient prêtes à engager un dialogue de manière constructive et non politisée, dans un esprit d'ouverture et de concentration sur des résultats pratiques, en avançant par petits pas, du simple au complexe », a déclaré le ministère des Affaires étrangères.

« Il a été convenu de poursuivre la recherche d'un terrain d'entente, qui profiterait aux peuples des deux pays, dans l'intérêt de la stabilité et de la prospérité économique de la région », a-t-il ajouté.

8.Les Nouvelles d'Arménie

18 janvier 2022

Le représentant arménien prudent après ses premiers entretiens avec un envoyé turc

Trois jours après avoir tenu sa première réunion avec un diplomate turc, un haut fonctionnaire arménien a fait part lundi de sa prudence quant au succès des négociations sur la normalisation des relations de l'Arménie avec la Turquie.
Ruben Rubinian, le principal négociateur arménien, et son homologue turc, Serdar Kilic, se sont rencontrés à Moscou vendredi. Dans des déclarations pratiquement identiques, les ministères des affaires étrangères turc et arménien

ont qualifié les entretiens de « positifs et constructifs ». Ils ont déclaré que les deux envoyés ont convenu de poursuivre le dialogue « sans conditions préalables ».
« Des questions très importantes n'ont pas été abordées lors de la première réunion », a déclaré M. Rubinian dans une interview accordée au service arménien de RFE/RL. « Nous avons discuté des approches générales du processus. … Il est encore trop tôt pour dire quel type d'approches la Turquie adoptera. »
« Nous devons essayer de parvenir à la paix dans la région et notre position est sincère », a-t-il déclaré. « Nous attendons de la Turquie qu'elle fasse preuve d'une position similaire, car il est tout simplement impossible pour la Turquie de mener une politique dans la région sans avoir une relation avec l'Arménie. »
Rubinian, qui est vice-président du parlement arménien, a déclaré qu'Erevan espère que le prochain cycle de négociations sera plus « substantiel. »

« Nous sommes intéressés par la résolution de vraies questions et celles-ci incluent, tout d'abord, l'ouverture de la frontière [turco-arménienne] et, ensuite, l'établissement de relations diplomatiques », a-t-il expliqué.
Ces derniers mois, les dirigeants turcs ont fait des déclarations conditionnant la normalisation des relations turco-arméniennes à l'acceptation par l'Arménie d'ouvrir un corridor terrestre qui relierait l'Azerbaïdjan à son exclave du Nakhitchevan. Ils ont également cité les exigences de Bakou concernant la reconnaissance officielle par l'Arménie de la souveraineté azerbaïdjanaise sur le Nagorny-Karabakh.
M. Rubinian a insisté sur le fait qu'il n'avait pas discuté de ces exigences avec M. Kilic à Moscou. Erevan reste favorable à une normalisation inconditionnelle des relations turco-arméniennes, a-t-il ajouté.
Les dirigeants de l'opposition arménienne ne sont pas convaincus par ces assurances, affirmant que le Premier ministre Nikol Pashinian est prêt à accepter les conditions préalables de la Turquie concernant non seulement le conflit du Karabakh mais aussi le génocide arménien de 1915 dans l'Empire ottoman.
M. Rubinian a fait face à des critiques sévères de la part des législateurs de l'opposition lorsqu'il a présidé une session de l'Assemblée nationale plus tôt dans la journée de lundi. Certains d'entre eux ont déploré ce qu'ils considèrent comme le caractère secret du dialogue turco-arménien salué par la Russie, les États-Unis et l'Union européenne.
« Quand vous dites que »nous apprenons tout de la Turquie« … il n'y a pas eu un

seul développement dont notre ministère des Affaires étrangères n'a pas informé [le public] », a répondu Rubinian.
Le vice-président de 31 ans a perdu son sang-froid lorsque certains députés de la principale alliance d'opposition Hayastan ont cité le fait qu'il ait vécu à Istanbul pendant plusieurs mois en 2017-2018 dans le cadre d'un programme d'échange universitaire pour l'accuser de promouvoir les intérêts turcs en Arménie.
« Je ferai ce que je veux », a crié Rubinian avant de quitter le pupitre du parlement et de s'approcher de manière menaçante du groupe parlementaire de Hayastan.
Alors que les cris ont failli dégénérer en un violent affrontement entre les députés pro-gouvernementaux et ceux de l'opposition, Rubinian s'est précipité vers son siège et a interrompu la session parlementaire. Les députés ont continué à se disputer dans l'enceinte du parlement pendant la pause.

9.Les Nouvelles d'Arménie

17 janvier 2022

L'Iran salue les efforts de l'Arménie pour normaliser les relations avec la Turquie

Téhéran a répondu à la première réunion des représentants spéciaux arméniens et turcs à Moscou. Selon l'agence iranienne de presse ISNA, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh, a déclaré lors d'une conférence de presse que l'Iran se félicite de la normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie et soutient les efforts déployés dans ce sens.
« Notre région est fatiguée de la rupture des relations et des attitudes négatives. Nous devons aider à développer des attitudes et des points de vue positifs » a déclaré Saeed Khatibzadeh.

Le 14 janvier, le ministère arménien des Affaires étrangères a publié une déclaration sur la réunion des représentants spéciaux du processus de règlement

arméno-turc à Moscou, le vice-président de l'Assemblée Nationale d'Arménie Ruben Rubinyan, et l'ex ambassadeur de Turquie à Washington Serdar Kilic. *« Au cours de la première réunion tenue dans une atmosphère constructive, les représentants spéciaux ont échangé leurs premières réflexions sur le processus de règlement à travers le dialogue Arménie-Turquie. Les parties ont convenu de poursuivre les négociations en vue d'un règlement complet sans conditions préalables. La date et le lieu de la deuxième réunion seront décidés en temps voulu par la voie diplomatique »* indique le communiqué. Plus tard, le ministère turc des Affaires étrangères a publié une déclaration similaire. Source Armenpress.

10.Les Nouvelles d'Arménie

18 janvier 2022

Un habitant de l'Artsakh soupçonné d'espionnage en faveur des Services spéciaux azéris a été démasqué et arrêté

Ces dernières semaines, les services spéciaux azéris ont intensifié leurs tentatives de contacter les habitants de l'Artsakh sur les réseaux sociaux afin de semer la panique parmi eux ou de recueillir des informations. Le Service de sécurité nationale de la République de l'Artsakh a diffusé un message à ce sujet.
« Dans un autre cas, l'utilisateur du télégramme enregistré sous le pseudonyme, se faisant passer pour un Arménien, a d'abord eu une conversation avec une personne vivant en Artsakh, cherchant à établir une intimité, lui a envoyé des photos nues, a exigé les mêmes photos, puis a menacé de fournir des informations. Sous la menace de publier le contenu de leur communication. Promettant contre des photos de divers lieux de payer les services fournis en transférant de l'argent sur un compte bancaire pré-envoyé » lit-on dans le communiqué.

Le Service de sécurité nationale de l’Artsakh enquête sur les circonstances de ces faits, le contenu et le volume des informations fournies aux services spéciaux azéris, ainsi que les motifs et les objectifs de l’acte.

"*Dans le même temps, nous vous exhortons à nouveau à vous abstenir de contacter des utilisateurs inconnus sur les réseaux sociaux et d’accepter des offres suspectes, de fournir des informations menaçant la sécurité de la République de l’Artsakh, et de signaler immédiatement ces demandes ou suggestions au Service de la sécurité nationale de la République de l’Artsakh »* a déclaré le Service de sécurité nationale de l’Artsakh dans le message. Source Artsakhpres.

Krikor Amirzayan

11.Le Soir (Bruxelles)

18 janvier 2022

TURQUIE

Le mécène Kavala maintenu en détention

La justice turque a maintenu lundi en détention le mécène et philanthrope Osman Kavala, emprisonné depuis quatre ans sans jugement, faisant fi de la mise en demeure adressée à Ankara par le Conseil de l'Europe qui exige sa libération – *Le Soir* du 17 janvier. Accusé d'avoir cherché à déstabiliser la Turquie, l'éditeur, qui risque la prison à vie, comparaîtra de nouveau le 21 février, a ordonné un tribunal d'Istanbul. Figure majeure de la société civile, Osman Kavala, 64 ans, est notamment en ligne de mire pour avoir soutenu en 2013 les manifestations antigouvernementales ayant visé Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre. L'éditeur, dont le cas est devenu l'un des symboles de l'érosion des droits humains en Turquie, ne s'est pas présenté lundi devant les juges, son avocat affirmant qu'il « n'a plus foi en la justice » turque. M. Kavala est connu pour son soutien aux projets culturels portant notamment sur les droits des minorités, la question kurde et la réconciliation arméno-turque.

L'annonce de son maintien en détention – la troisième depuis début octobre – intervient alors que le Conseil de l'Europe a haussé le ton début décembre en engageant une procédure pouvant déboucher sur des sanctions envers la Turquie. La Turquie refuse jusqu'ici d'élargir Osman Kavala malgré un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de 2019 exigeant sa « libération immédiate ». Ankara a jusqu'à mercredi pour soumettre ses « observations » dans ce dossier au comité des ministres du Conseil de l'Europe, chargé de veiller à l'exécution des décisions de la CEDH. Sans réponse de la Turquie à cette mise en demeure, le comité devrait décider, lors de sa réunion du 2 février 2022, de saisir la CEDH de ce dossier. C'est à elle qu'il reviendra ensuite de constater officiellement que la Turquie n'a pas libéré Osman Kavala et ne s'est donc pas conformée à son obligation de respecter les décisions de la Cour. AFP

© AFP

12.Les Nouvelles d'Arménie

18 janvier 2022

Depuis le 1er janvier, les soins de santé en Artsakh sont devenus totalement gratuits

Le budget de la Santé de la République de l'Artsakh sera en hausse en cette année 2022. Depuis le 1er janvier, les services de santé sont devenus entièrement

gratuits en Artsakh a indiqué le ministre d'État de la République de l'Artsakh, Artak Beglaryan.
Le ministre d'Etat Artak Beglaryan a indiqué *« En 2022, il n'y aura pas de services médicaux payants, s'il y a une indication médicale, c'est-à-dire qu'il y a des services qui sont à la demande du patient, seulement dans ce cas ils seront payés. Nous prévoyons de mener un certain nombre de réformes afin d'accroître l'efficacité de la gestion du secteur. Je pense que nous aurons de bonnes nouvelles d'ici la fin de l'année.*"
Il a également précisé que le budget dans le domaine de l'éducation a également augmenté. Le nouveau budget prévoit une augmentation des salaires des employés dans ce domaine de 20 % en moyenne. Conformément au programme de l'élection présidentielle, l'enseignement supérieur en Artsakh est devenu gratuit, ce qui se poursuivra en 2022. Cette année, ils procéderont à de sérieuses réformes stratégiques dans le domaine de l'éducation. Selon toute probabilité à partir de septembre, sera créé en Artsakh un complexe éducatif international après l'université Anania Shirakatsi en Artsakh, un nouveau complexe éducatif qui sera la branche d'Erevan.

Artak Beglaryan a souligné que les pensions et les prestations de l'État avaient augmenté en moyenne de 20 %. *« On peut souligner que cette année, le budget de la protection sociale à lui seul est de plus de 52 milliards de drams, ce qui est beaucoup plus important que les chiffres de 2021. La pension publique minimale a été approuvée à 34 300 drams au lieu de 26 500 drams en 2021, et la pension moyenne à 56 200 drams au lieu de 46 800 drams en 2021 »*, a-t-il déclaré. Source Armenpress.

Krikor Amirzayan

13.France Culture

Chrétiens d'Orient

16 janvier 2022

Par Sébastien de Coutois

Le repos des âmes, avec Aram et Shushan Kerovpyan

Rencontre avec Aram et Shushan Kerovpyan qui font vivre la tradition du chant liturgique arménien au sein de l'ensemble Akn (Ageun) et présentent leur dernier CD : "Pour le repos des âmes".

Aram Kerovpyan est le directeur de l'ensemble Akn, il a aussi la charge du Centre d'études du chant modal arménien et jusqu'en 2019 était maître-chantre de la Cathédrale arménienne Saint-Jean-Baptiste de Paris. Shushan Kerovpyan, sa fille, est également membre de la chorale.

En préparation depuis déjà plusieurs années, ce répertoire de chants *Pour le repos des âmes*, a pris un sens tout à fait particulier après les milliers de victimes de la pandémie ajoutées à celles de la guerre au Haut Karabagh. Les Arméniens commémorent les âmes en repos par des rituels aussi bien religieux que populaires. Garder le lien spirituel avec ceux et celles qui ont disparu apaise et renforce chacun dans le futur.

L'interprétation de l'ensemble Akn est développée sur la base de la pratique traditionnelle des groupes de chantres ordonnés de l'Église d'Arménie, pratique qui se perd du fait de la disparition graduelle des offices des églises paroissiales et par la propagation des techniques musicales occidentales chez les Arméniens.

Vous pouvez désormais l'écouter sur le site de France Culture, en cliquant ici.

Le repos des âmes, avec Aram et Shushan Kerovpyan (franceculture.fr)

14.Le Courrier d'Erevan

15 janvier 2021

Les soldats de la paix Arméniens reviennent du Kazakhstan

L'unité arménienne qui a terminé sa mission dans les Forces collectives de maintien de la paix de l'OTSC en République du Kazakhstan est rentrée en Arménie le 14 janvier, selon l'information diffusée par agence de presse ARMENPRESS.

Pour rappel, le 7 janvier, 100 militaires des forces armées arméniennes ont été envoyés au Kazakhstan dans le cadre de la force de maintien de la paix de l'OTSC pour assurer la protection des bâtiments et infrastructures stratégiques.

15.Nor Haratch

14 janvier 2022

La Russie présentera à l'Azerbaïdjan les propositions de l'Arménie sur la commission de délimitation des frontières

La Russie transmettra à l'Azerbaïdjan les propositions de l'Arménie concernant la commission de délimitation de la frontière entre les deux pays, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov lors d'une conférence de presse sur les résultats des activités de la diplomatie russe en 2021.

« Pas plus tard qu'hier, j'ai parlé à mon collègue arménien qui avait de nouvelles propositions, nous les transmettons à Bakou. Nous examinerons comment faire fonctionner la commission dès que possible », a-t-il déclaré.

« Il est optimal de créer cette commission en incluant à son ordre du jour des questions qui doivent être traitées en priorité », a ajouté Lavrov. « Pour créer la

commission, il faut d'abord s'entendre sur les conditions. Ces conditions font actuellement l'objet de discussions. »

À l'issue d'une réunion trilatérale à Sotchi, le Premier ministre arménien Nikol Pachinian, le président russe Vladimir Poutine et le président azerbaïdjanais Ilham Aliev « ont convenu de travailler à la création d'une commission bilatérale sur la délimitation de la frontière d'État entre la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie avec sa démarcation ultérieure avec l'assistance consultative de la Fédération de Russie à la demande des parties ».

Dans le cadre de la réouverture des voies de communication, Nikol Pachinian a ordonné la création d'un groupe de travail pour la mise en oeuvre effective du programme de restauration des tronçons Yeraskh-République d'Azerbaïdjan-Meghri du chemin de fer arménien.

En vertu de la décision, le chef du groupe de travail sera chargé de soumettre des informations au Premier ministre de la République d'Arménie sur une base trimestrielle. Le groupe de travail sera présidé par Artashes Toumanian, conseiller du Premier ministre.

16.Nor Haratch

17 janvier 2022

Masdar va mettre en œuvre un nouveau projet d'énergie solaire en Arménie

La société d'énergie renouvelable Masdar, propriété du gouvernement des Émirats arabes unis, mettra en oeuvre un autre projet solaire de 200 MW en Arménie. L'accord a été conclu lors de la rencontre entre le président arménien Armen Sarkissian et Mohamed Jameel Al Ramahi, directeur général de Masdar.

Soulignant que le programme d'investissement pour la construction d'une

centrale photovoltaïque de 200 mégawatts dans le domaine des énergies renouvelables en Arménie est la première étape d'une coopération mutuellement bénéfique avec Masdar, le président Sarkissian a salué Le nouvel accord conclu sur une capacité supplémentaire de 200 mégawatts.

Le président a noté que la mise en oeuvre de projets dans le domaine des énergies renouvelables en Arménie avec une capacité totale de 400 MW crée une bonne base pour une coopération plus large et constitue une étape importante vers la diversification du système énergétique du pays. « Je m'attends à ce que ce programme crée une base pour une coopération à long terme », a-t-il déclaré.

Le président Sarkissian a également salué la coopération efficace entre la société Masdar et le Fonds d'intérêt de l'État arménien sur la mise en oeuvre du programme « Ayg-1 ».

Les interlocuteurs ont également parlé des opportunités d'investissements à grande échelle dans le domaine de l'énergie éolienne en Arménie.

En novembre 2021, Masdar a signé un accord avec le gouvernement de la République d'Arménie pour développer une centrale solaire photovoltaïque (PV) de 200 mégawatts (MW). Le projet « Ayg-1 » sera la plus grande centrale solaire à grande échelle d'Arménie.